

# GAZETTE TOLOSIENNE

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme nous vous l'avions annoncé, nous allons procéder à **l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h**, et ce dès **le mardi 11 octobre**, pour une partie du village.

***Pourquoi une partie du village seulement dans un premier temps ?***

Les réverbères de la commune ne sont pas tous identiques et n'ont pas tous la même technologie. Certains sont déjà équipés des horloges astronomiques indispensables à la programmation de l'extinction. Une intervention simple et rapide permettra de les rendre opérationnels dès mardi.

Pour les autres candélabres, ils doivent être équipés d'horloges astronomiques. L'intervention est plus complexe et coûteuse et nécessite un délai supplémentaire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du planning dès que nous en aurons connaissance.

**Pour rappel**, il s'agit d'une phase expérimentale d'une année à l'issue de laquelle il sera décidé de poursuivre ou pas l'extinction nocturne de l'éclairage de notre village.

L'extinction a plusieurs objectifs, mais le principal reste de **diminuer notre impact carbone**, la consommation d'énergie étant la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES). Nous ferons aussi **quelques économies**, et nous pouvons espérer améliorer la visibilité du ciel nocturne et la biodiversité dans notre village (pollinisateurs, chauves-souris, dame blanche...).





